



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 24 août 2010 (15.09)
(OR. en)**

**12646/1/10
REV 1**

PUBLIC 39

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - JUIN 2010

Le présent document se compose comme suit:

- à l'ANNEXE I, un relevé des actes adoptés par le Conseil en juin 2010^{1 2}.
- à l'ANNEXE II, des informations supplémentaires sur l'adoption de ces actes. La PARTIE I fournit des informations concernant l'adoption des actes législatifs, telles que la date d'adoption, la session du Conseil concernée, le numéro du document adopté et, le cas échéant, les règles applicables en matière de vote, les résultats du vote, l'explication du vote et les déclarations inscrites au procès-verbal du Conseil. La PARTIE II livre des informations relatives à l'adoption d'autres actes, que le Conseil a décidé de rendre publiques.

Le présent document est également disponible sur Internet (<http://consilium.europa.eu/>); consulter la rubrique "Documents", "Transparence législative", "Relevé des actes du Conseil". Les documents mentionnés dans le relevé peuvent être obtenus via le Registre public des documents du Conseil (Accès aux documents du Conseil: [Registre public](#)).

¹ À l'exception de certains actes de portée limitée tels que les décisions de procédure, les nominations, les décisions d'organes établis par des accords internationaux, les décisions budgétaires ponctuelles, etc.

² En ce qui concerne les actes législatifs adoptés dans le cadre de la procédure législative ordinaire, il est possible que la date de la session du Conseil au cours de laquelle l'acte a été adopté diffère de la date effective de l'acte en question, étant donné que les actes législatifs relevant de la procédure législative ordinaire ne sont considérés comme adoptés qu'après leur signature par le président du Conseil et le président du Parlement européen ainsi que par les secrétaires généraux respectifs des deux institutions.

Il est à noter que seuls les procès-verbaux relatifs à l'adoption définitive des actes législatifs font foi (accessibles sur Internet: <http://consilium.europa.eu/>, à la rubrique "Documents", puis "Transparence législative", "[Procès-verbaux du Conseil](#)").

LISTE DES ACTES ADOPTÉS PAR LE CONSEIL**EN JUIN 2010****3018^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (JUSTICE et AFFAIRES INTÉRIEURES),
tenue à Luxembourg les 3 et 4 juin 2010**

Règlement (UE) n° 539/2010 du Parlement européen et du Conseil du 16 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, en ce qui concerne la simplification de certaines exigences et certaines dispositions relatives à la gestion financière
JO L 158 du 24.6.2010, p. 1.

Position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques
Doc. 6106/1/10 REV 1

Conclusions du Conseil sur des pratiques convenues pour les bureaux SIRENE dans le cas de personnes disparues exposées à des risques élevés
Doc. 9966/10

Conclusions du Conseil sur le soutien psychosocial en cas de situations d'urgence et de catastrophes
Doc. 9838/10 + COR 1

Conclusions du Conseil sur l'utilisation du mécanisme communautaire de protection civile lors d'événements majeurs dans l'Union européenne
Doc. 9837/10 + COR 1

Conclusions du Conseil sur la prévention du trafic de déchets et la lutte contre ce phénomène, en particulier le trafic international
Doc. 5956/5/10 REV 5

Conclusions du Conseil sur une analyse de la criminalité organisée en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC)
Doc. 5070/4/10 REV 4 + REV 4 COR 1 + REV 4 COR 2 + REV 4 COR 3

Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'équipes multinationales ad hoc avec des pays tiers
Doc. 9923/10

Résolution du Conseil du 3 juin 2010 concernant un manuel actualisé contenant des recommandations pour la mise en place, à l'échelle internationale, d'une coopération policière et de mesures visant à prévenir et à maîtriser la violence et les troubles liés aux matches de football revêtant une dimension internationale qui concernent au moins un État membre
JO C 165 du 24.6.2010, p. 1.

Conclusions du Conseil sur le huitième rapport annuel d'Eurojust (année civile 2009)
Doc. 9959/10

Règlement d'exécution (UE) n° 492/2010 du Conseil du 3 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de cyclamate de sodium originaire de la République populaire de Chine et de l'Indonésie à la suite d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures mené conformément à l'article 11, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1225/2009
JO L 140 du 8.6.2010, p. 2.

Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres sur l'intégration en tant qu'élément moteur du développement et de la cohésion sociale
Doc. 9248/10

Conclusions du Conseil sur la confiscation et le recouvrement des avoirs
Doc. 7769/3/10 REV 3

Conclusions du Conseil relatives au suivi des recommandations figurant dans le rapport final sur la quatrième série d'évaluations mutuelles, concernant le mandat d'arrêt européen, durant la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne
Doc. 8436/2/10 REV 2 + REV 2 COR 1

2010/316/: Décision du Conseil du 3 juin 2010 définissant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du comité de l'aide alimentaire en ce qui concerne la prorogation de la convention relative à l'aide alimentaire de 1999
JO L 142 du 10.6.2010, p. 7.

Conclusions du Conseil sur la communication de la Commission intitulée: "Mettre en place un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens européens - Plan d'action mettant en œuvre le programme de Stockholm" (COM (2010) 171 final)
Doc. 9935/10 + COR 1

Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord entre l'Union européenne et la Géorgie visant à faciliter la délivrance des visas
Doc. 10304/10 + COR (sv)

Décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du Conseil de coopération UE Afrique du Sud au sujet de la modification des dispositions et annexes pertinentes de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, en vue de l'alignement de certains droits de douane sur ceux appliqués aux produits de l'UE par le Botswana, le Lesotho et le Swaziland tels qu'énoncés à l'annexe 3 de l'accord de partenariat économique intérimaire CE-CDAA
Doc. 9393/10

Règlement du Conseil concernant l'attribution des possibilités de pêche au titre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et les Îles Salomon
Doc. 9334/10

2010/343/: Décision du Conseil du 3 juin 2010 relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'arrangement entre l'Union européenne et la République du Chili concernant la conservation des stocks d'espadon du Pacifique Sud-Est
JO L 155 du 22.6.2010, p. 1.

Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, intitulées "Traiter le problème du mercure à l'échelle mondiale"
Doc. 10564/10

Conclusions du Conseil sur le suivi du Pacte européen sur l'immigration et l'asile
Doc. 10674/10

Pacte européen pour la lutte contre le trafic international de drogue - Démanteler les routes de la cocaïne et de l'héroïne
Doc. 8821/10

Conclusions du Conseil sur les mineurs non accompagnés
Doc. 10669/10

Conclusions des séminaires organisés par la présidence espagnole dans le domaine de la justice
Doc. 10104/10

3019^{ème} session du Conseil de l'Union européenne "EMPLOI, POLITIQUE SOCIALE, SANTÉ et CONSOMMATEURS", tenue à Luxembourg les 7 et 8 juin 2010

2010/321/: Décision du Conseil du 7 juin 2010 autorisant les États membres à ratifier, dans l'intérêt de l'Union européenne, la convention sur le travail dans la pêche, 2007, de l'Organisation internationale du travail (convention n° 188)
JO L 145 du 11.6.2010, p. 12.

2010/371/: Décision du Conseil du 6 juin 2010 relative à la conclusion de la procédure de consultation avec la République de Madagascar au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat ACP-UE
JO L 169 du 3.7.2010, p. 13.

Règlement (UE) n° 493/2010 du Conseil du 7 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 234/2004 imposant certaines mesures restrictives à l'égard du Liberia
JO L 140 du 8.6.2010, p. 17.

Conclusions du Conseil intitulées "Des régimes de sécurité sociale durables permettant d'atteindre les objectifs en matière de pensions adéquates et d'inclusion sociale"
Doc. 9413/10 + REV 1 (ro) + REV 2 (mt)

Conclusions du Conseil intitulées "Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux: la voie à suivre"
Doc. 10841/10

Conclusions du Conseil "Faire progresser l'intégration des Roms"
Doc. 10058/10

Conclusions du Conseil intitulées "Le vieillissement actif"

Doc. 9489/10 + COR 1 + COR 2 + REV 2 (lt) + REV 3 (hu) + REV 2 (lt) COR 1 + REV 3 (hu)
COR 1+ COR 3

Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur un nouveau cadre européen en matière de handicap
Doc. 10173/10

Conclusions du Conseil sur l'équité et la santé dans toutes les politiques: solidarité en matière de santé
Doc. 9947/10

Conclusions du Conseil concernant les "Mesures à prendre pour réduire la consommation de sel afin d'améliorer la santé de la population"
Doc. 9827/10

3020^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES ÉCONOMIQUES et FINANCIÈRES), tenue à Luxembourg le 8 juin 2010

Conclusions du Conseil sur les pensions de retraite
Doc. 10252/1/10 REV 1 + REV 1 COR 1 (fi)

2010/320/: Décision du Conseil du 8 juin 2010 adressée à la Grèce en vue de renforcer et d'approfondir la surveillance budgétaire et mettant la Grèce en demeure de prendre des mesures pour procéder à la réduction du déficit jugée nécessaire pour remédier à la situation de déficit excessif
JO L 145 du 11.6.2010, p. 6.

Résolution du Conseil du 8 juin 2010 sur la coordination des règles relatives aux sociétés étrangères contrôlées (SEC) et à la sous-capitalisation au sein de l'Union européenne
JO C 156 du 16.6.2010, p. 1.

Conclusions du Conseil sur le Code de conduite (fiscalité des entreprises)
Doc. 10595/10

Conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 18/2009: Efficacité de l'appui du FED à l'intégration économique régionale en Afrique de l'Est et de l'Ouest
Doc. 9952/10

2010/322/PESC: Décision 2010/322/PESC du Conseil du 8 juin 2010 modifiant et prorogeant l'action commune 2008/124/PESC relative à la mission "État de droit" menée par l'Union européenne au Kosovo, EULEX KOSOVO
JO L 145 du 11.6.2010, p. 13.

2010/390/: Décision n° 1/2010 du conseil de stabilisation et d'association UE-Monténégro du 14 juin 2010 arrêtant son règlement intérieur
JO L 179 du 14.7.2010, p. 11.

Conclusions du Conseil sur la stratégie Europe 2020
Doc. 10881/10

3021^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (ENVIRONNEMENT), tenue à Luxembourg le 11 juin 2010

Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et les Îles Salomon
Doc. 9336/10 + REV 1 (lv)

Conclusions du Conseil: Cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (CdP/RdP 5) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, Japon, du 11 au 15 octobre 2010)
Doc. 10453/10

Conclusions du Conseil: Conférence 2012 des Nations unies sur le développement durable
Doc. 11062/10

Conclusions du Conseil intitulées "Pénurie d'eau, sécheresse et adaptation au changement climatique"
Doc. 11061/10

Conclusions du Conseil intitulées "Préparer les forêts au changement climatique: Protection des forêts et information sur les forêts dans l'Union européenne"
Doc. 11037/10

Conclusions du Conseil "Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de fuites de carbone"
Doc. 11028/10

3022^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES), tenue à Luxembourg le 14 juin 2010

Conclusions du Conseil sur la politique maritime intégrée
Doc. 10300/10

Décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du Conseil des ministres ACP-UE concernant les mesures transitoires applicables de la date de signature à la date d'entrée en vigueur de l'accord modifiant, pour la deuxième fois, l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005
Doc. 10515/10 + COR 1 (cz)

Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord modifiant, pour la deuxième fois, l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005
Doc. 10160/10, 9565/10

3023^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Luxembourg le 14 juin 2010

Conclusions du Conseil sur le Caucase du Sud
Doc. 10809/10

2010/336/PESC: Décision 2010/336/PESC du Conseil du 14 juin 2010 concernant les activités de l'Union européenne en faveur du traité sur le commerce des armes, dans le cadre de la stratégie européenne de sécurité
JO L 152 du 18.6.2010, p. 14.

2010/329/PESC: Décision 2010/329/PESC du Conseil du 14 juin 2010 modifiant et prorogeant l'action commune 2007/405/PESC relative à la mission de police de l'Union européenne menée dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et son interface avec la justice en République démocratique du Congo (EUPOL RD Congo)
JO L 149 du 15.6.2010, p. 11.

2010/330/PESC: Décision 2010/330/PESC du Conseil du 14 juin 2010 relative à la mission intégrée "État de droit" de l'Union européenne pour l'Iraq, EUJUST LEX-IRAQ
JO L 149 du 15.6.2010, p. 12.

Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Monténégro sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées et leur protection
Doc. 10234/10

Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Principauté de Liechtenstein sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées
Doc. 9770/10 + COR 1

Règlement d'exécution (UE) n° 510/2010 du Conseil du 14 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains systèmes de scannage de fret originaires de la République populaire de Chine
JO L 150 du 16.6.2010, p. 1.

Règlement d'exécution (UE) n° 511/2010 du Conseil du 14 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains fils en molybdène originaires de la République populaire de Chine
JO L 150 du 16.6.2010, p. 17.

Règlement d'exécution (UE) n° 512/2010 du Conseil du 14 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de nitrate d'ammonium originaires d'Ukraine, à la suite d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures, conformément à l'article 11, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1225/2009 du Conseil
JO L 150 du 16.6.2010, p. 24.

Conclusions du Conseil sur la division du travail au niveau international
Doc. 10348/10 + REV 1 (fi)

Conclusions du Conseil: "Fiscalité et développement - Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal"
Doc. 10349/10 + COR 1 (fi) + COR 2 (de)

Conclusions du Conseil sur le rapport stratégique 2010 de la Commission relatif à la mise en œuvre des programmes relevant de la politique de cohésion
Doc. 10342/10 + REV 1 (fi)

Conclusions du Conseil sur les régions ultrapériphériques
Doc. 10586/10

Conclusions du Conseil sur les objectifs du Millénaire pour le développement en vue de la réunion plénière de haut niveau des Nations unies à New York et au-delà - Appuyer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015
Doc. 11080/10

Conclusions du Conseil sur Gaza
Doc. 11079/10

Conclusions du Conseil sur les Balkans occidentaux
Doc. 10765/3/10 REV 3

Conclusions du Conseil sur la piraterie au large des côtes somaliennes
Doc. 10880/1/10 REV 1

Conclusions du Conseil sur le travail des enfants
Doc. 10937/1/10 REV 1

Conclusions du Conseil sur le Kirghizstan
Doc. 11051/2/10 REV 2

3024^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (TRANSPORTS, TÉLÉCOMMUNICATIONS et ÉNERGIE), tenue à Luxembourg le 24 juin 2010

Directive 2010/41/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 concernant l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante, et abrogeant la directive 86/613/CEE du Conseil
JO L 180 du 15.7.2010, p. 1.

Décision du Parlement européen et du Conseil sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport (refonte)

Doc. PE-CONS 13/2/10 REV 2

+ ADD 1 REV2 + ADD 2 REV 2+ ADD 3 REV 2+ ADD 4 REV 2 + ADD 5 REV 2 + ADD 6 REV 2 + ADD 7 REV 2

2010/364/: Décision du Conseil du 24 juin 2010 relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et le conseil des ministres de la République d'Albanie sur certains aspects des services aériens

JO L 166 du 1.7.2010.

2010/360/: Décision du Conseil du 24 juin 2010 relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Bosnie-et-Herzégovine concernant certains aspects des services aériens

JO L 161 du 29.6.2010, p. 1.

Règlement (UE, Euratom) n° 617/2010 du Conseil du 24 juin 2010 concernant la communication à la Commission des projets d'investissement relatifs à des infrastructures énergétiques dans l'Union européenne, et abrogeant le règlement (CE) n° 736/96

JO L 180 du 15.7.2010, p. 7.

2010/385/: Décision du Conseil du 24 juin 2010 portant conclusion des statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) par l'Union européenne

JO L 178 du 13.7.2010, p. 17.

Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de la Convention sur la conservation et la gestion des ressources halieutiques en haute mer dans le Pacifique Sud

Doc. 9825/10

Règlement (UE) n° 556/2010 du Conseil du 24 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1763/2004 instituant certaines mesures restrictives à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie (TPIY)

JO L 159 du 25.6.2010, p. 9.

Règlement (UE) n° 554/2010 du Conseil du 24 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 2488/2000 du Conseil maintenant un gel des capitaux concernant M. Milosevic et les personnes de son entourage

JO L 159 du 25.6.2010, p. 1.

Règlement (UE) n° 555/2010 du Conseil du 24 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1412/2006 concernant certaines mesures restrictives à l'égard du Liban

JO L 159 du 25.6.2010, p. 5.

Conclusions du Conseil sur l'évaluation de la menace que représentent les aérodrômes, les aéronefs de petite taille et de taille moyenne ainsi que les aéronefs légers qui peuvent être utilisés pour le trafic de drogue

Doc. 10877/10 + REV 1 (ro)

Décision du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, concernant la signature et l'application provisoire du protocole modifiant l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part

Doc. 9913/10 + REV 1 (fi) + REV 1 COR 1 (fi) + REV 2 + REV 2 COR 1 (fr) + REV 4 (de) + COR 1 (cs) + COR 2 (mt) + COR 3

Procédure écrite achevée le 28 juin 2010

Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme

Doc. 11223/1/10 REV 1

3025^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AGRICULTURE et PÊCHE), tenue à Luxembourg le mardi 29 juin 2010

Règlement (UE) n° 641/2010 du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 modifiant le règlement (CE) n° 247/2006 du Conseil portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultrapériphériques de l'Union

JO L 194 du 24.7.2010, p. 23.

*Règlement (UE) n° 640/2010 du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 établissant un programme de documentation des captures de thon rouge (*Thunnus thynnus*) et modifiant le règlement (CE) n° 1984/2003 du Conseil*

JO L 194 du 24.7.2010, p. 1.

Directive 2010/45/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation

JO L 207 du 6.8.2010, p. 14.

Décision no 388/2010/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 accordant une assistance macrofinancière à l'Ukraine

JO L 179 du 14.7.2010, p. 1.

Règlement (UE) n° 565/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (UE) n° 7/2010 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels

JO L 163 du 30.6.2010, p. 2.

Règlement (UE) n° 566/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1255/96 portant suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun sur certains produits industriels, agricoles et de la pêche
JO L 163 du 30.6.2010, p. 4.

Règlement (UE, Euratom) n° 564/2010 du Conseil du 29 juin 2010 adaptant les coefficients correcteurs applicables aux rémunérations et aux pensions des fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne
JO L 163 du 30.6.2010, p. 1.

Règlement d'exécution (UE) n° 580/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 452/2007 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de planches à repasser originaires, entre autres, d'Ukraine
JO L 168 du 2.7.2010, p. 12.

Règlement d'exécution (UE) n° 579/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 367/2006 instituant un droit compensateur définitif sur les importations de feuilles en polyéthylène téréphtalate (PET) originaires de l'Inde
JO L 168 du 2.7.2010, p. 1.

Nomination d'un fonctionnaire du grade AD 15 au Secrétariat général du Conseil
Doc. 11120/10

Décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les États membres pour financer le Fonds européen de développement (2^e tranche 2010)
Doc. 11227/10 + REV 1 (de)

Conclusions du Conseil sur la compétitivité internationale du modèle agroalimentaire européen
Doc. 11409/10 ADD 1.

2010/365/: Décision du Conseil du 29 juin 2010 sur l'application à la République de Bulgarie et à la Roumanie des dispositions de l'acquis de Schengen relatives au système d'information Schengen
JO L 166 du 1.7.2010, p. 17.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS JUN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
3018^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (JUSTICE et AFFAIRES INTÉRIEURES), tenue à Luxembourg les 3 et 4 juin 2010 Règlement (UE) n° 539/2010 du Parlement européen et du Conseil du 16 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, en ce qui concerne la simplification de certaines exigences et certaines dispositions relatives à la gestion financière	PE-CONS 9/3/10 REV 3	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur, excepté: abstention: CZ, MT, PL, SI, SK, UK

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS			
JUIN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
Déclaration de Chypre, de la République tchèque, de la Hongrie, de la Lituanie, de la Pologne, de la République slovaque et de la Slovénie Les États membres susmentionnés reconnaissent la contribution qu'apportent les instruments de la politique de cohésion à la promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation de l'énergie renouvelable. Dans le même temps, ils attachent une grande importance aux effets économiques positifs de ces mesures sur la demande globale, conformément au plan européen de relance. Dès lors, les États membres susmentionnés soutiennent la proposition de l'Union européenne visant à permettre la création d'instruments d'ingénierie financière dédiés au soutien de telles actions. Puisque, dans la période 2007-2013, le fonds de cohésion peut également contribuer à l'adoption de mesures dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et ce non seulement par le biais d'investissements à grande échelle dans les infrastructures, les États membres susmentionnés s'opposent à une limitation du recours à ces instruments d'ingénierie financière aux fonds structurels. Il convient de souligner que, sur la base des réglementations actuelles, il n'existe aucune raison sérieuse pour que le fonds de cohésion ne soit pas autorisé à recourir également aux instruments d'ingénierie financière pour un objectif auquel il contribue déjà. En outre, une telle limitation est également injuste à l'égard de pays dans lesquels les mesures d'efficacité énergétique sont essentiellement financées à partir du fonds de cohésion et non du FEDER, ce qui, au stade actuel de mise en œuvre du CRSN, ne peut plus être corrigé. D'importantes ressources du fonds de cohésion pourraient aussi être utilisées pour faciliter les dépenses relatives aux actions tournées vers l'avenir dans ce domaine, renforçant ainsi la contribution des instruments de cohésion à la relance des économies régionales et nationales, conformément aux objectifs à long terme de la Communauté.			

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS			
JUN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
Déclaration de la République tchèque, de la Pologne et de la République slovaque La politique de cohésion est une politique de développement à long terme. Appliquer des critères à court terme, de quelque nature qu'ils soient, axés par exemple sur une adaptation annuelle du PIB et sur la situation budgétaire actuelle, compromet sérieusement l'orientation à long terme, anticyclique et structurelle de cette politique. Nous estimons que les instruments de cette politique devraient être utilisés avant tout pour permettre d'atteindre ses objectifs propres. La crise financière et économique actuelle influe, de bien des manières, sur l'économie des États membres et sur leur capacité à participer au fonds de cohésion et il est possible que, dans certains cas, ses effets négatifs ne se révèlent pleinement que plus tard. La proposition originale de la Commission européenne, pour ce qui des avances et des engagements pour 2007 comportait des solutions appropriées s'agissant de la situation des États membres et des objectifs à long terme de la politique de cohésion. De nombreux États membres ont un profil en hausse en termes d'engagements, ce qui signifie que, chaque année, ils doivent réunir de plus en plus de ressources nationales pour apporter un cofinancement destiné aux années à venir, qui seront décisives. La priorité à accorder aux objectifs stratégiques à long terme demeure essentielle pour la politique de cohésion et ne devrait pas être compromise par des actions immédiates à court terme limitées à un nombre restreint d'États membres. Nous estimons que le volet financier actuellement proposé pour le cadre réglementaire envisagé ne fournit pas de solutions pleinement appropriées à des problèmes auxquels seront confrontés certains États membres en 2013 en raison de l'exécution en parallèle des règles N+3 et N+2. Tous les États membres soussignés déclarent par ailleurs que les modifications actuelles ne préjugent pas le résultat de tout débat futur éventuel sur la simplification de la mise en œuvre de la politique de cohésion.			
Position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques	Doc. 6106/1/10 REV 1	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur, excepté: abstention: DE
Déclaration du Parlement européen, du Conseil et de la Commission relative à l'article 290 du TFUE Le Parlement européen, le Conseil et la Commission déclarent que les dispositions de la présente directive ne préjugent pas de la position que les institutions pourraient adopter à l'avenir à l'égard de l'application de l'article 290 du TFUE ou d'actes législatifs individuels comportant de telles dispositions.			

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS JUN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
Déclaration du Conseil Le Conseil rappelle sa déclaration, adoptée le 15 décembre 2009, concernant la communication de la Commission du 9 décembre 2009 sur la mise en œuvre de l'article 290 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Déclaration des Pays-Bas concernant la réserve relative aux primates non humains Les Pays-Bas tiennent à remercier la présidence actuelle et les présidences précédentes pour les efforts qu'elles ont déployés dans ce dossier. Les Pays-Bas regrettent que le texte prévoie une exception permettant d'utiliser des primates non humains pour la recherche à des fins concernant les êtres humains mais autres que la prévention et le traitement de maladies graves. Toutefois, les Pays-Bas considèrent que la proposition apporte une amélioration au bien-être des animaux d'expérience dans l'UE et contribue à assurer une égalité de traitement dans le domaine de la recherche scientifique. Par conséquent, les Pays-Bas peuvent marquer leur accord sur le présent texte.			
3024^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (TRANSPORTS, TÉLÉCOMMUNICATIONS et ÉNERGIE), tenue à Luxembourg le 24 juin 2010 Directive 2010/41/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 concernant l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante, et abrogeant la directive 86/613/CEE du Conseil Déclaration de la délégation belge concernant l'article 8, paragraphe 4 La délégation belge déclare que son système de titres-services doit être considéré comme un service social national aux fins de l'article 8, paragraphe 4.	PE-CONS 18/2/10 REV 2	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur, excepté: abstention: HU, UK

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS JUN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
Décision du Parlement européen et du Conseil sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport (refonte)	PE-CONS 13/2/10 + ADD 1 REV 2 + ADD 2 REV 2 + ADD 3 REV 2 + ADD 4 REV 2 + ADD 5 REV 2 + ADD 6 REV 2 + ADD 7 REV 2	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur
3025^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AGRICULTURE et PÊCHE), tenue à Luxembourg le mardi 29 juin 2010			
Règlement (UE) n° 641/2010 du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 modifiant le règlement (CE) n° 247/2006 du Conseil portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultrapériphériques de l'Union	PE-CONS 23/1/10 REV 1	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur
Règlement (UE) n° 640/2010 du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 établissant un programme de documentation des captures de thon rouge (<i>Thunnus thynnus</i>) et modifiant le règlement (CE) n° 1984/2003 du Conseil	PE-CONS 17/1/10 REV 1	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur
Directive 2010/45/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation	PE-CONS 19/2/10 REV 2	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS			
JUIN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
Déclaration du Parlement européen, du Conseil et de la Commission relative à l'article 290 du traité FUE Le Parlement européen, le Conseil et la Commission déclarent que les dispositions de la présente directive ne préjugent pas de la position que les institutions pourraient adopter à l'avenir à l'égard de l'application de l'article 290 du traité FUE ou d'actes législatifs individuels comportant de telles dispositions. Déclaration de la Commission européenne (urgence) La Commission européenne s'engage à tenir le Parlement européen et le Conseil pleinement informés de la possibilité qu'un acte délégué soit adopté dans le cadre de la procédure d'urgence. Dès que les services de la Commission estimeront qu'un acte délégué pourrait être adopté dans le cadre de la procédure d'urgence, ils en avertiront de manière informelle les secrétariats du Parlement européen et du Conseil. Déclaration des Pays-Bas Explication du vote sur la directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation Les Pays-Bas estiment que l'Union européenne outrepassse ses compétences législatives en acceptant le considérant 19 et les dispositions de l'article 13 de la directive du Parlement européen et du Conseil relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation. Le considérant 19 et l'article 13 sont en contradiction avec l'article 168, paragraphe 4, point a), en liaison avec l'article 168, paragraphe 7, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. En l'espèce, les Pays-Bas acceptent que l'Union outrepassse ses compétences pour établir une réglementation européenne dans ce domaine. Ils tiennent toutefois à souligner qu'il ne faudrait pas considérer que cela crée un précédent.			
Décision no 388/2010/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 accordant une assistance macrofinancière à l'Ukraine	PE-CONS 20/1/10 REV 1	Majorité qualifiée	Tous les États membres en faveur

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADOPTION DES ACTES LÉGISLATIFS JUN 2010			
TITRE DE L'ACTE LÉGISLATIF	TEXTES ADOPTÉS	RÈGLE DE VOTE	VOTES
Déclaration du Conseil et de la Commission Le Conseil et la Commission confirment que les critères de Genval, tels qu'ils ont été révisés par le Conseil "Affaires économiques et financières" le 8 octobre 2002, demeurent les principes sur lesquels toute assistance macrofinancière future devrait continuer de reposer. Déclaration du Conseil En donnant son accord, le Conseil souhaite souligner que l'adoption de la décision en faveur d'une assistance macrofinancière à l'Ukraine avant que les délibérations entre le FMI et l'Ukraine ne débouchent sur des résultats concrets constitue une exception et ne peut donc être considérée comme un précédent. En donnant son accord, le Conseil souhaite également souligner que, dans la perspective du réexamen général de la décision "comitologie" 1999/468/CE du 28 juin 1999, la création envisagée d'un comité (uniquement) consultatif pour suivre la mise en œuvre de l'assistance macrofinancière à l'Ukraine ne constitue pas un précédent pour d'autres propositions législatives. Le Conseil préconise que de nouvelles discussions aient lieu avec le Parlement européen en vue de dégager une approche commune en matière d'assistance macrofinancière, à la lumière des critères de Genval dans leur version du 8 octobre 2002.			

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUIN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
3018^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (JUSTICE et AFFAIRES INTÉRIEURES), tenue à Luxembourg les 3 et 4 juin 2010 Conclusions du Conseil sur des pratiques convenues pour les bureaux SIRENE dans le cas de personnes disparues exposées à des risques élevés Doc. 9966/10 Conclusions du Conseil sur le soutien psychosocial en cas de situations d'urgence et de catastrophes Doc. 9838/10 + COR 1 Conclusions du Conseil sur l'utilisation du mécanisme communautaire de protection civile lors d'événements majeurs dans l'Union européenne Doc. 9837/10 + COR 1 Conclusions du Conseil sur la prévention du trafic de déchets et la lutte contre ce phénomène, en particulier le trafic international Doc. 5956/5/10 REV 5 Conclusions du Conseil sur une analyse de la criminalité organisée en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) Doc. 5070/4/10 REV 4 + REV 4 COR 1 + REV 4 COR 2 + REV 4 COR 3	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil sur la création d'équipes multinationales ad hoc avec des pays tiers Doc. 9923/10	
Résolution du Conseil du 3 juin 2010 concernant un manuel actualisé contenant des recommandations pour la mise en place, à l'échelle internationale, d'une coopération policière et de mesures visant à prévenir et à maîtriser la violence et les troubles liés aux matches de football revêtant une dimension internationale qui concernent au moins un État membre Doc. 9926/10	
Conclusions du Conseil sur le huitième rapport annuel d'Eurojust (année civile 2009) Doc. 9959/10	
Règlement d'exécution (UE) n° 492/2010 du Conseil du 3 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de cyclamate de sodium originaire de la République populaire de Chine et de l'Indonésie à la suite d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures mené conformément à l'article 11, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1225/2009 Doc. 9569/10	
Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres sur l'intégration en tant qu'élément moteur du développement et de la cohésion sociale Doc. 9248/10	
Conclusions du Conseil sur la confiscation et le recouvrement des avoirs Doc. 7769/3/10 REV 3	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Conclusions du Conseil relatives au suivi des recommandations figurant dans le rapport final sur la quatrième série d'évaluations mutuelles, concernant le mandat d'arrêt européen, durant la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne Doc. 8436/2/10 REV 2 + REV 2 COR 1 2010/316/: Décision du Conseil du 3 juin 2010 définissant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du comité de l'aide alimentaire en ce qui concerne la prorogation de la convention relative à l'aide alimentaire de 1999 Doc. 10062/10 Conclusions du Conseil sur la communication de la Commission intitulée: "Mettre en place un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens européens - Plan d'action mettant en œuvre le programme de Stockholm" (COM (2010) 171 final) Doc. 9935/10 + COR 1	
Déclaration de la Commission européenne La Commission européenne • souligne que le plan d'action de Stockholm qu'elle a adopté est conforme aux objectifs et à l'esprit du programme Stockholm et à la résolution du Parlement européen du 25 novembre 2009, • répète que le plan d'action doit permettre d'atteindre les objectifs politiques définis par le Conseil européen dans le programme de Stockholm ainsi que de prendre en considération les attentes des citoyens et les priorités du Parlement européen, • réaffirme qu'elle est disposée à présenter, s'il y a lieu, des propositions, tout en continuant à tenir compte des préoccupations du Parlement européen et du Conseil.	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord entre l'Union européenne et la Géorgie visant à faciliter la délivrance des visas Doc. 10304/10 + COR (sv) Décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du Conseil de coopération UE Afrique du Sud au sujet de la modification des dispositions et annexes pertinentes de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, en vue de l'alignement de certains droits de douane sur ceux appliqués aux produits de l'UE par le Botswana, le Lesotho et le Swaziland tels qu'énoncés à l'annexe 3 de l'accord de partenariat économique intérimaire CE-CDAA Doc. 9393/10 Règlement du Conseil concernant l'attribution des possibilités de pêche au titre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et les Îles Salomon Doc. 9334/10 2010/343/: Décision du Conseil du 3 juin 2010 relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'arrangement entre l'Union européenne et la République du Chili concernant la conservation des stocks d'espadon du Pacifique Sud-Est Doc. 9337/10 Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, intitulées "Traiter le problème du mercure à l'échelle mondiale" Doc. 10564/10	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Conclusions du Conseil sur le suivi du Pacte européen sur l'immigration et l'asile Doc. 10674/10 Pacte européen pour la lutte contre le trafic international de drogue - Démanteler les routes de la cocaïne et de l'héroïne Doc. 8821/10 Conclusions du Conseil sur les mineurs non accompagnés Doc. 10669/10 Conclusions des séminaires organisés par la présidence espagnole dans le domaine de la justice Doc. 10104/10 3019^{ème} session du Conseil de l'Union européenne "EMPLOI, POLITIQUE SOCIALE, SANTÉ et CONSOMMATEURS", tenue à Luxembourg les 7 et 8 juin 2010 2010/321/: Décision du Conseil du 7 juin 2010 autorisant les États membres à ratifier, dans l'intérêt de l'Union européenne, la convention sur le travail dans la pêche, 2007, de l'Organisation internationale du travail (convention n ° 188) Doc. 16923/1/09 REV 1 Déclaration de la Commission En ce qui concerne l'article 2 (recommandation de ratifier la convention 188) Il convient de souligner que l'article 2 devrait se lire comme une recommandation visant à encourager l'application de la convention dans l'ensemble de la Communauté. Il ressort clairement de la lettre même de cette disposition qu'elle n'a ni pour objet ni pour effet d'obliger les États membres qui sont destinataires de l'acte à ratifier la convention 188. Elle n'a pas non plus pour objet ou pour effet d'imposer un délai pour cette ratification.	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
2010/371/: Décision du Conseil du 6 juin 2010 relative à la conclusion de la procédure de consultation avec la République de Madagascar au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat ACP-UE Doc. 9633/10 + COR 1 + COR 2(pl) Règlement (UE) n° 493/2010 du Conseil du 7 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 234/2004 imposant certaines mesures restrictives à l'égard du Liberia Doc. 9241/10 + COR 1 (de) Conclusions du Conseil intitulées "Des régimes de sécurité sociale durables permettant d'atteindre les objectifs en matière de pensions adéquates et d'inclusion sociale" Doc. 9413/10 + REV 1 (ro) + REV 2 (mt) Conclusions du Conseil intitulées "Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux: la voie à suivre Doc. 10841/10 Conclusions du Conseil "Faire progresser l'intégration des Roms" Doc. 10058/10 Conclusions du Conseil intitulées "Le vieillissement actif" Doc. 9489/10 + COR 1 + COR 2 + REV 2 (lt) + REV 3 (hu) + REV 2 (lt) COR 1 + REV 3 (hu) COR 1 + COR 3 Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur un nouveau cadre européen en matière de handicap Doc. 10173/10	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Conclusions du Conseil sur l'équité et la santé dans toutes les politiques: solidarité en matière de santé Doc. 9947/10 Conclusions du Conseil concernant les "Mesures à prendre pour réduire la consommation de sel afin d'améliorer la santé de la population " Doc. 9827/10 3020^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES ÉCONOMIQUES et FINANCIÈRES), tenue à Luxembourg le 8 juin 2010 Conclusions du Conseil sur les pensions de retraite Doc. 10252/1/10 REV 1 + REV 1 COR 1 (fi) 2010/320/: Décision du Conseil du 8 juin 2010 adressée à la Grèce en vue de renforcer et d'approfondir la surveillance budgétaire et mettant la Grèce en demeure de prendre des mesures pour procéder à la réduction du déficit jugée nécessaire pour remédier à la situation de déficit excessif Doc. 9443/10 Résolution du Conseil du 8 juin 2010 sur la coordination des règles relatives aux sociétés étrangères contrôlées (SEC) et à la sous-capitalisation au sein de l'Union européenne Doc. 10597/10 + REV 1 (sv) + REV 1 COR 1 (sv) Déclaration de la Suède La Suède estime que l'application du principe de pleine concurrence doit être interprétée en ce sens qu'aucun des éléments figurant dans la partie B ne suffit à lui seul pour conclure qu'une société est sous-capitalisée.	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Conclusions du Conseil sur le Code de conduite (fiscalité des entreprises) Doc. 10595/10 Conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 18/2009: Efficacité de l'appui du FED à l'intégration économique régionale en Afrique de l'Est et de l'Ouest Doc. 9952/10 2010/322/PESC: Décision 2010/322/PESC du Conseil du 8 juin 2010 modifiant et prorogeant l'action commune 2008/124/PESC relative à la mission "État de droit" menée par l'Union européenne au Kosovo, EULEX KOSOVO Doc. 9340/10 2010/390/: Décision n° 1/2010 du conseil de stabilisation et d'association UE-Monténégro du 14 juin 2010 arrêtant son règlement intérieur Doc. 8319/10 Conclusions du Conseil sur la stratégie Europe 2020 Doc. 10881/10 3021^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (ENVIRONNEMENT), tenue à Luxembourg le 11 juin 2010 Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et les Îles Salomon Doc. 9336/10 + REV 1 (lv)	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Conclusions du Conseil: Cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (CdP/RdP 5) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, Japon, du 11 au 15 octobre 2010) Doc. 10453/10 Conclusions du Conseil: Conférence 2012 des Nations unies sur le développement durable Doc. 11062/10 Conclusions du Conseil intitulées "Pénurie d'eau, sécheresse et adaptation au changement climatique" Doc. 11061/10 Conclusions du Conseil intitulées "Préparer les forêts au changement climatique: Protection des forêts et information sur les forêts dans l'Union européenne" Doc. 11037/10 Conclusions du Conseil "Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de fuites de carbone" Doc. 11028/10 3022^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES), tenue à Luxembourg le 14 juin 2010 Conclusions du Conseil sur la politique maritime intégrée Doc. 10300/10	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du Conseil des ministres ACP-UE concernant les mesures transitoires applicables de la date de signature à la date d'entrée en vigueur de l'accord modifiant, pour la deuxième fois, l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005 Doc. 10515/1/10 REV 1 Déclaration de la délégation polonaise La République de Pologne déclare que l'accord modifiant pour la deuxième fois l'accord de partenariat entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et révisé une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005 - pour ce qui est des obligations qui exigent une ratification conformément à ses procédures constitutionnelles internes - deviendra contraignant à son égard et sera appliqué à titre provisoire à compter de la date d'achèvement de ces procédures. Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord modifiant, pour la deuxième fois, l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005 Doc. 10160/10, 9565/10 3023^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Luxembourg le 14 juin 2010 Conclusions du Conseil sur le Caucase du Sud Doc. 10809/10	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
2010/336/PESC: Décision 2010/336/PESC du Conseil du 14 juin 2010 concernant les activités de l'Union européenne en faveur du traité sur le commerce des armes, dans le cadre de la stratégie européenne de sécurité Doc. 8683/10 2010/329/PESC: Décision 2010/329/PESC du Conseil du 14 juin 2010 modifiant et prorogeant l'action commune 2007/405/PESC relative à la mission de police de l'Union européenne menée dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et son interface avec la justice en République démocratique du Congo (EUPOL RD Congo) Doc. 8772/10 + COR 1 2010/330/PESC: Décision 2010/330/PESC du Conseil du 14 juin 2010 relative à la mission intégrée "État de droit" de l'Union européenne pour l'Iraq, EUJUST LEX-IRAQ Doc. 10404/10 Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Monténégro sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées et leur protection Doc. 10234/10 Décision du Conseil relative à la signature et à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Principauté de Liechtenstein sur les procédures de sécurité pour l'échange d'informations classifiées Doc. 9770/10 + COR 1	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Règlement d'exécution (UE) n° 510/2010 du Conseil du 14 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains systèmes de scannage de fret originaires de la République populaire de Chine Doc. 9934/10 Règlement d'exécution (UE) n° 511/2010 du Conseil du 14 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de certains fils en molybdène originaires de la République populaire de Chine Doc. 9938/10 Règlement d'exécution (UE) n° 512/2010 du Conseil du 14 juin 2010 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de nitrate d'ammonium originaires d'Ukraine, à la suite d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures, conformément à l'article 11, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1225/2009 du Conseil Conclusions du Conseil sur la division du travail au niveau international Doc. 10348/10 + REV 1 (fi) Conclusions du Conseil: "Fiscalité et développement - Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal" Doc. 10349/10 + COR 1 (fi) + COR 2 (de) Conclusions du Conseil sur le rapport stratégique 2010 de la Commission relatif à la mise en œuvre des programmes relevant de la politique de cohésion Doc. 10342/10 + REV 1 (fi)	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Conclusions du Conseil sur les régions ultrapériphériques Doc. 10586/10 Conclusions du Conseil sur les objectifs du Millénaire pour le développement en vue de la réunion plénière de haut niveau des Nations unies à New York et au-delà - Appuyer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015 Doc. 11080/10 Conclusions du Conseil sur Gaza Doc. 11079/10 Conclusions du Conseil sur les Balkans occidentaux Doc. 10765/3/10 REV 3 Conclusions du Conseil sur la piraterie au large des côtes somaliennes Doc. 10880/1/10 REV 1 Conclusions du Conseil sur le travail des enfants Doc. 10937/1/10 REV 1 Conclusions du Conseil sur le Kirghizstan Doc. 11051/2/10 REV 2	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
3024^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (TRANSPORTS, TÉLÉCOMMUNICATIONS et ÉNERGIE), tenue à Luxembourg le 24 juin 2010	
2010/364/: Décision du Conseil du 24 juin 2010 relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et le conseil des ministres de la République d'Albanie sur certains aspects des services aériens Doc. 8531/10	
Déclaration commune du Conseil et de la Commission Il est préférable, notamment pour des raisons pratiques, que seule la Communauté conclue les accords avec la République d'Albanie et la Bosnie-Herzégovine sur certains aspects des services aériens. Il en irait de même pour des accords similaires pour autant qu'ils soient conclus conformément au mandat adopté par décision du Conseil le 5 juin 2003 concernant le remplacement de certaines dispositions figurant dans les accords bilatéraux existants et dans les limites de ce mandat. Les présentes décisions ne constituent pas un précédent quant à l'exercice des compétences respectives de la Communauté et de ses États membres à l'égard d'accords autres que ceux mentionnés ci-dessus, tels que, par exemple, les accords du type envisagé par la décision du Conseil du 5 juin 2003 autorisant la Commission à ouvrir des négociations avec les États-Unis dans le domaine du transport aérien, qui doivent être conclus comme des accords mixtes. Ces décisions ne créent pas de nouvelles compétences communautaires en ce qui concerne les accords extérieurs sur les services aériens, pas plus qu'elles n'ont d'incidence sur la répartition des compétences entre la Communauté et ses États membres.	
2010/360/: Décision du Conseil du 24 juin 2010 relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Bosnie-et-Herzégovine concernant certains aspects des services aériens Doc. 8533/10 + COR 1 (cs)	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Déclaration commune du Conseil et de la Commission Il est préférable, notamment pour des raisons pratiques, que seule la Communauté conclue les accords avec la République d'Albanie et la Bosnie-Herzégovine sur certains aspects des services aériens. Il en irait de même pour des accords similaires pour autant qu'ils soient conclus conformément au mandat adopté par décision du Conseil le 5 juin 2003 concernant le remplacement de certaines dispositions figurant dans les accords bilatéraux existants et dans les limites de ce mandat. Les présentes décisions ne constituent pas un précédent quant à l'exercice des compétences respectives de la Communauté et de ses États membres à l'égard d'accords autres que ceux mentionnés ci-dessus, tels que, par exemple, les accords du type envisagé par la décision du Conseil du 5 juin 2003 autorisant la Commission à ouvrir des négociations avec les États-Unis dans le domaine du transport aérien, qui doivent être conclus comme des accords mixtes. Ces décisions ne créent pas de nouvelles compétences communautaires en ce qui concerne les accords extérieurs sur les services aériens, pas plus qu'elles n'ont d'incidence sur la répartition des compétences entre la Communauté et ses États membres. Règlement (UE, Euratom) n° 617/2010 du Conseil du 24 juin 2010 concernant la communication à la Commission des projets d'investissement relatifs à des infrastructures énergétiques dans l'Union européenne, et abrogeant le règlement (CE) n° 736/96 Doc. 7524/10 + COR 1 + REV 1 (pt) + REV 1 COR 1 (pt)	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Déclaration de la Commission En ce qui concerne la disposition visée à l'article 7 du règlement qui prévoit que la Commission arrête, d'ici le 31 octobre 2010 au plus tard, les dispositions nécessaires à l'application du règlement concernant la forme et les autres caractéristiques techniques de la communication des données et informations visée aux articles 3 et 5, la Commission souligne: - qu'elle a l'intention de baser les modèles qui seront utilisés pour la communication d'informations sur les modèles existants¹; - qu'elle consultera les organismes spécifiques visés dans le règlement lors de l'élaboration des projets de modèles; - qu'elle consultera les États membres au sujet des projets de modèles; - qu'elle a l'intention de mettre au point les modèles provisoires à la suite de ces consultations, au plus tard début juin 2010. 2010/385/: Décision du Conseil du 24 juin 2010 portant conclusion des statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) par l'Union européenne doc. 8612/10 + COR 1 (de) Déclaration du Conseil Il convient de souligner que la déclaration de compétences qui figure à l'annexe I de la présente décision du Conseil ne constitue pas nécessairement un précédent pour des cas similaires à l'avenir.	

¹ Tels qu'établis dans le règlement (CE) n° 2386/96 de la Commission du 16 décembre 1996 portant application du règlement (CE) n° 736/96 du Conseil concernant la communication à la Commission des projets d'investissement d'intérêt communautaire dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité (JO L 326 du 17.12.1996, p. 13).

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Déclaration de la Commission relative à la déclaration de compétences figurant à l'annexe I de la décision du Conseil relative à l'adhésion de l'Union européenne aux statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) La Commission note que les questions relevant des statuts de l'IRENA concernent des compétences partagées entre l'Union et les États membres, conformément à l'article 4, paragraphe 2, du TFUE. En conséquence, l'exercice des compétences au sein de l'IRENA est régi par l'article 2, paragraphe 2, et par l'article 3, paragraphe 2, du TFUE. La Commission rappelle en outre que, en vertu de l'article 4, paragraphe 3, du TFUE, l'Union et les États membres sont liés par un devoir de coopération loyale qui implique une obligation particulière de coopération étroite visant à garantir l'unité et la cohérence de l'action et de la représentation internationale de celle-ci lorsque la Commission envisage de nouvelles initiatives. Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de la Convention sur la conservation et la gestion des ressources halieutiques en haute mer dans le Pacifique Sud Doc. 9825/10 Règlement (UE) n° 556/2010 du Conseil du 24 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1763/2004 instituant certaines mesures restrictives à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie (TPIY) Doc. 10664/10 Règlement (UE) n° 554/2010 du Conseil du 24 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 2488/2000 du Conseil maintenant un gel des capitaux concernant M. Milosevic et les personnes de son entourage Doc. 10570/10	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Règlement (UE) n° 555/2010 du Conseil du 24 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1412/2006 concernant certaines mesures restrictives à l'égard du Liban Doc. 10613/10 Conclusions du Conseil sur l'évaluation de la menace que représentent les aérodrômes, les aéronefs de petite taille et de taille moyenne ainsi que les aéronefs légers qui peuvent être utilisés pour le trafic de drogue Doc. 10877/10 + REV 1 (ro) Décision du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, concernant la signature et l'application provisoire du protocole modifiant l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part Doc. 9913/10 + REV 1 (fi) + REV 1 COR 1 (fi) + REV 2 + REV 2 COR 1 (fr) + REV 4 (de) + COR 1 (cs) + COR 2 (mt) + COR 3	
Déclaration de la Roumanie La Roumanie déclare qu'elle n'est en mesure d'appliquer à titre provisoire le protocole modifiant l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part qu'à partir de la date de la notification au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, en tant que dépositaire de ce protocole, de l'achèvement des procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur.	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Déclaration de l'Allemagne En ce qui concerne l'article 15 de l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part, tel que modifié par l'article 7 du protocole, l'Allemagne déclare qu'en vertu de la loi sur l'aviation civile, les décisions relatives à l'introduction de restrictions d'exploitation dans des aéroports déterminés relèvent des Länder. L'Allemagne réaffirme sa position en droit, selon laquelle le processus de mise en œuvre et de décision parmi les éléments de l'approche équilibrée est en dernier ressort de la responsabilité des différentes autorités nationales, y compris pour ce qui concerne l'élaboration de solutions adaptées aux problèmes de bruit dans les aéroports nationaux. En ce qui concerne l'article 21, paragraphe 4, l'Allemagne tient à préciser que le libellé de cet article et des paragraphes 21 et 22 du protocole d'entente sur les consultations ne préjugent pas des positions que l'Allemagne adoptera à l'avenir sur une éventuelle révision de la directive 2002/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 mars 2002 relative à l'établissement de règles et procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de la Communauté. Déclaration de l'Union européenne et de ses États membres concernant le protocole modifiant l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part L'Union européenne et ses États membres précisent que l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part, tel que modifié par le protocole, continue à ne pas prévoir d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), à l'exception de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation. L'Union européenne et ses États membres notent que l'accord de transport aérien tel que modifié par le protocole ne modifie pas les dispositions des conventions respectives en vigueur entre un État membre et les États-Unis pour éviter la double imposition sur le revenu et sur la fortune. Déclaration de l'Autriche L'Autriche déclare qu'elle ne pourra appliquer provisoirement le protocole, conformément à son article 9, qu'à partir de la date de la note par laquelle elle confirmera l'achèvement de toutes les procédures nécessaires à son entrée en vigueur.	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUIN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques

Déclaration de la Pologne

La République de Pologne déclare, conformément à l'article 9 du protocole, qu'elle ne pourra appliquer provisoirement le protocole modifiant l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part, qu'à partir de la date où elle aura notifié au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, l'achèvement des procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur.

Déclaration de la Finlande

La Finlande déclare qu'elle ne sera en mesure d'appliquer ce protocole à titre provisoire, conformément à l'article 9, paragraphe 1, qu'à partir de la date de notification de l'achèvement de ses procédures internes nécessaires à l'entrée en vigueur de ce protocole.

Déclaration de la Grèce

La République hellénique déclare qu'elle ne sera en mesure d'appliquer le protocole modifiant l'accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part, qu'à partir de la date à laquelle elle aura notifié à la Communauté européenne, en tant que dépositaire de ce protocole, l'achèvement des procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur.

Déclaration de la République tchèque

La République tchèque déclare qu'elle ne sera en mesure d'appliquer le protocole à titre provisoire, conformément à l'article 9, qu'à partir de la date à laquelle elle aura notifié à l'Union européenne l'achèvement des procédures internes nécessaires à l'entrée en vigueur de ce protocole.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Procédure écrite achevée le 28 juin 2010 Décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme Doc. 11223/1/10 REV 1 Déclaration du Conseil concernant le futur accord-cadre sur la protection des données L'accord dans le cadre du programme de surveillance du financement du terrorisme sera réévalué à la lumière du futur accord-cadre UE-États-Unis sur la protection des données, une fois que ce dernier aura été conclu.	Majorité qualifiée Tous les États membres en faveur excepté: abstention: FR

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Déclaration du Conseil et de la Commission concernant l'article 4 de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme Les modalités techniques du processus de vérification visées à l'article 4, paragraphe 9, de l'accord garantissent le bon fonctionnement du processus de vérification et ne portent en aucun cas atteinte aux règles prévues par l'accord. Elles concernent notamment a) la création d'une unité spécialisée distincte au sein d'Europol, sous la surveillance appropriée et avec la participation du délégué à la protection des données d'Europol, b) les éléments nécessaires pour la vérification, c) la durée normale du processus de vérification, d) les règles de confidentialité et e) la forme et la motivation des décisions à adopter en application de l'article 4. Les modalités techniques sont établies avant l'entrée en vigueur de l'accord. Europol est invité à présenter des suggestions pratiques pour l'établissement des modalités techniques. Le conseil d'administration d'Europol est informé régulièrement et de manière détaillée et est étroitement consulté, en particulier pour ce qui est du fonctionnement et de la surveillance de l'unité chargée du processus de vérification. La Commission fait périodiquement rapport au Conseil sur l'état de préparation des modalités techniques et sur l'avancement des consultations menées avec les États-Unis à propos de ces modalités. 3025^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AGRICULTURE et PÊCHE), tenue à Luxembourg le mardi 29 juin 2010 Règlement (UE) n° 565/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (UE) n° 7/2010 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels Doc. 9332/10 + COR 1	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES JUN 2010	
AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Règlement (UE) n° 566/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1255/96 portant suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun sur certains produits industriels, agricoles et de la pêche Doc. 9333/10 + COR 1 (fi) Règlement (UE, Euratom) n° 564/2010 du Conseil du 29 juin 2010 adaptant les coefficients correcteurs applicables aux rémunérations et aux pensions des fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne Doc. 11182/10 + COR 1 (mt) Déclaration du Danemark Le Danemark estime qu'il est essentiel que les fonctionnaires de l'UE puissent bénéficier de l'égalité de traitement par-delà les frontières. La méthode d'ajustement retenue reposant sur la liberté de choix et ne comportant donc pas une égalité de traitement intégrale, le Danemark vote contre la proposition. Ce pays rappelle en outre son opposition de principe à la méthode d'adaptation des rémunérations et des pensions des fonctionnaires de l'UE, compte tenu du niveau élevé des traitements dans les institutions de l'UE. Règlement d'exécution (UE) n° 580/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 452/2007 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de planches à repasser originaires, entre autres, d'Ukraine Doc. 10898/10 Règlement d'exécution (UE) n° 579/2010 du Conseil du 29 juin 2010 modifiant le règlement (CE) n° 367/2006 instituant un droit compensateur définitif sur les importations de feuilles en polyéthylène téréphtalate (PET) originaires de l'Inde Doc. 10893/10	

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADOPTION D'AUTRES ACTES
JUIN 2010

AUTRES ACTES	Votes/Déclarations rendues publiques
Nomination d'un fonctionnaire du grade AD 15 au Secrétariat général du Conseil Doc. 11120/10 Décision du Conseil relative aux contributions financières à verser par les États membres pour financer le Fonds européen de développement (2^e tranche 2010) Doc. 11227/10 + REV 1 (de) Conclusions du Conseil sur la compétitivité internationale du modèle agroalimentaire européen Doc. 11409/10 ADD 1. 2010/365/: Décision du Conseil du 29 juin 2010 sur l'application à la République de Bulgarie et à la Roumanie des dispositions de l'acquis de Schengen relatives au système d'information Schengen Doc. 8046/10 + COR 1 (fi)	